

Nombre de membres :

en exercice : 10

présents : 6

votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq,

le 10 Juillet à 20 heures 00,

le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jacques TISSERAND, Maire.

Date de convocation : 04/07/2025

Présents : TISSERAND Jacques, PONS-GRÈS Stéfan, DUCOS Lucie, DUCOS Edilia, QUERUEL Guillaume, ROUSSEAU Rémi.

Absent et excusé : CLAVEROL Stéphanie.

Représenté : QUERUEL Grégory par QUERUEL Guillaume, DAVANT William par DUCOS Lucie, VEYRAC Séverine par DUCOS Edilia.

Secrétaire de séance : DUCOS Lucie.

Objet de la délibération : Dénomination de la voirie du lotissement chemin Saint-Roch : DEL2025_19

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de procéder à la dénomination de la voirie du lotissement chemin Saint Roch. Cette voie desservira plusieurs maisons, suite au dépôt du Permis d'aménager il est donc indispensable de la nommer.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de dénommer cette voirie :
« Impasse Saint Roch »

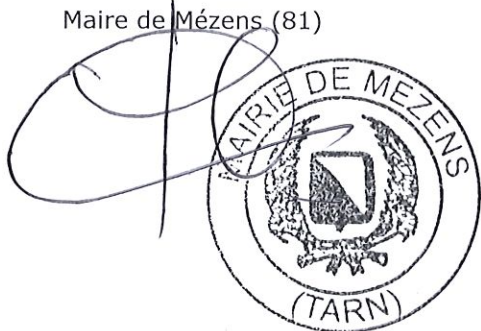
La base adresse sera mise à jour.

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Jacques TISSERAND

Maire de Mézens (81)



Le secrétaire de séance

Lucie DUCOS, 2^e Adjointe au Maire